

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS  
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet  
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 36 **Quorum : 19**

Présents : 35

Ayant donné un Pouvoir : 01

Absent : 00

Ne prenant pas part au vote : 00

Votants : 36

**Majorité absolue des suffrages  
exprimés : 19**

**Secrétaire de séance :**

Laurence POLLET

**Date de la convocation :**

08/04/2026

**35 présent(e)s :** *Avressieux* : MM. MENUEL André, REGALLET Paul. *Belmont-Tramonet* : MM. GROS Sébastien, MARTIN Pascal. *Champagneux* : Mme LO BONO Angéline, M. LACROIX Gilles. *Domessin* : Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MM. DESBOIS Nicolas, ETIENNE Christian, MONTAGNE Erick. *La Bridoire* : Mme JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : Mmes BERTEAU Maëva, POTELLE Carine, YACONO Céline, MM. GOURHANT Yann, SAVARY Sébastien, TAVELLA Jean-Franck. *Rochefort* : M. ARGOUD Yves. *Saint Béron* : Mmes COLRAT Christelle, PLASSAIS Catherine, MM. LAINARD Jean-Pierre, PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes CHARANCE Régine, PICARD Marie-France, POLLET Laurence, RIVE Nathalie, MM. JACQUEMIER Nicolas, KREBS Jean-Marie, PARCORET Régis, PERROUD Régis. *Sainte Marie d'Alvey* : Mme CORNET Romance. *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

**01 pouvoir :** Mme BECHEROT Nathalie à M. BERTHIER Yves.

**00 absent(e) :**

**OBJET : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ;**

**Vu** l'arrêté préfectoral n°PREF-DCL-BIE-2025-23 en date du 10/10/2025, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de la communauté de communes et leur répartition par commune membre, soit 36 sièges ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

**Vu** la délibération n°2026\_04\_14\_04 portant composition du Bureau communautaire pour le mandat 2026-2032 et portant le nombre de membres du Bureau (hors Président et Vice-président(e) à 04 ;

**Considérant que** les modalités de vote sont identiques pour l'élection tant du Président que des Vices président(e)s et éventuels autres membres du Bureau (CGCT, arts. L. 2122-7 ; L. 2122-7-1, applicables sur renvoi de l'article L. 5211-2 du même code).

**Vu** le procès-verbal relatif à l'élection des Membres du Bureau communautaire, annexé à la présente délibération ;

**Vu** les résultats du scrutin ;

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

### Election du 1<sup>er</sup> Membre du Bureau communautaire :

Considérant la candidature de Mme Céline YACONO ;

#### Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 00
- d. Nombre de votes blancs : 01
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 35
- f. Majorité absolue : 18

➤**PROCLAME** Céline YACONO, conseillère communautaire, élue Membre du Bureau communautaire et la déclare installée.

### Election du 2<sup>ème</sup> Membre du Bureau communautaire :

Considérant la candidature de Mme Romance CORNET ;

#### Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 00
- d. Nombre de votes blancs : 02
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 34
- f. Majorité absolue : 18

➤**PROCLAME** Romance CORNET, conseillère communautaire, élue Membre du Bureau communautaire et la déclare installée.

### Election du 3<sup>ème</sup> Membre du Bureau communautaire :

Considérant la candidature de M. Christian ETIENNE ;

#### Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 00
- d. Nombre de votes blancs : 01
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 35
- f. Majorité absolue : 18

➤**PROCLAME** Christian ETIENNE, conseiller communautaire, élu Membre du Bureau communautaire et le déclare installé.

### Election du 4<sup>ème</sup> Membre du Bureau communautaire :

Considérant la candidature de M. Nicolas JACQUEMIER ;

#### Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 01
- d. Nombre de votes blancs : 03
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 32
- f. Majorité absolue : 17

➤**PROCLAME** Nicolas JACQUEMIER, conseiller communautaire, élu Membre du Bureau communautaire et le déclare installé.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 17/04/2026,

Le Président,  
Paul REGALLET

La secrétaire de séance,  
Laurence POLLET



A large, handwritten signature in black ink, which appears to be 'Laurence Pollet', is written over the text of the secretary of the session.